

Exposé sur la CEDH

Par **Rgoo**, le **19/10/2016** à **20:29**

Bonjour à tous et à toutes !

Je dois écrire un exposé avec comme sujet "le changement occasionné en droit interne de la filiation par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme" et honnêtement, je ne comprends pas du tout le sujet.

J'ai commencé mon introduction, mais je présume qu'elle ne vaut rien :

La Turquie a, très récemment, été condamnée pour la violation de la Convention européenne des droits de l'Homme, et notamment pour son article 2 qui concerne le droit à la vie. En effet, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, aussi appelée Convention européenne des droits de l'Homme, a été ouverte à la signature le 4 novembre 1950 et est entrée en vigueur le 3 septembre 1953. Cette convention a une autorité très importante puisqu'elle garantit pour les pays l'ayant ratifiée, c'est-à-dire 47 pays dont les 27 de l'Union Européenne, un certain nombre de droits et libertés individuels. Une juridiction internationale s'est instituée en 1959, la Cour européenne des droits de l'Homme, et permet de condamner les Etats partis ne respectant pas leurs engagements.

La Convention européenne des droits de l'Homme inspire une certaine autorité, et notamment en matière de droit interne de la filiation, c'est-à-dire du rapport que lie un individu à un autre individu issu de la même famille.

Quel changement occasionné en droit interne de la filiation par la Convention européenne des droits de l'Homme ?

De plus, ne comprenant pas du tout le sujet, je ne vois pas par conséquent de plan, de quoi parler; en fait, je ne vois tout simplement pas ce qu'on me demande.

Si vous pouviez m'éclairer...

Merci d'avance !

Par **LouisDD**, le **19/10/2016** à **20:35**

Salut

Avez vous bien défini les termes du sujet ?

Vous devez mesurer l'impact de la CEDH sur le droit interne, Donc l'impact d'une telle

convention sur le droit de chaque pays auquel elle s'applique.

N'est ce pas là un sujet qui témoigne de la supériorité Du droit européen sur le droit national ?

A approfondir.

Bonne soirée

Par **Rgoo**, le **19/10/2016** à **20:44**

Merci pour votre réponse LouisDD,

Faut-il que je définisse dans mon introduction les mots-clés sur sujet ?

Il me semblait bien qu'il fallait montrer l'autorité de la CDEH sur le droit interne de la filiation mais j'étais sûre de me tromper ahah

Merci encore!

Par **LouisDD**, le **19/10/2016** à **20:49**

Bonsoir

Cela dépend de ce qu'est un exposé ?

Une dissertation ?

Après je pense que définir les termes du sujet est une chose essentielle dans toute introduction, car nous sommes censé expliquer ces notions avec l'exposé, Donc si de base nous ne définissons pas les termes du sujet, cela peut compliquer la compréhension des autres mais aussi la votre !

Bonne soirée

Par **Rgoo**, le **19/10/2016** à **20:55**

J'ai modulé mon introduction d'une manière différente, en essayant d'introduire une bonne accroche avec un sujet d'actualité en rapport avec la CDEH et la filiation, de définir ce qu'était la CDEH mais aussi d'expliquer les mot-clés, qu'en pensez-vous ?

La Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la France le 21 juillet 2016 pour avoir refusé de reconnaître la filiation d'enfants nés de mères porteuses à l'étranger, en l'occurrence en Inde où les autorités françaises soupçonnent les parents d'avoir eu recours à la gestation pour autrui. En effet, en 1959 s'est institutée la Cour européenne des droits de l'Homme et permet de condamner les Etats partis ne respectant pas leurs engagements à

propos de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, aussi appelée Convention européenne des droits de l'Homme. Celle-ci a été ouverte à la signature le 4 novembre 1950 et est entrée en vigueur le 3 septembre 1953. Cette convention a une autorité très importante puisqu'elle garantit pour les pays l'ayant ratifiée, c'est-à-dire 47 pays dont les 27 de l'Union Européenne, un certain nombre de droits et libertés individuels. La Convention européenne des droits de l'Homme inspire une certaine autorité, et notamment en matière de droit interne (droit en vigueur dans un Etat pour régir les rapports sociaux au sein de cet Etat) de la filiation, c'est-à-dire du rapport que lie un individu à un autre individu issu de la même famille.

Quel est l'impact de la Convention européenne des droits de l'Homme en droit interne de la filiation ?